

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2026

---

PROTÉGER LES ENFANTS ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE  
- (N° 2708)

Adopté

N° AC136

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Spillebout, rapporteure

-----

### ARTICLE 5

Au début de l'alinéa 21, substituer aux mots :

« de ce contrôle »

les mots :

« du contrôle mentionné à l'article L. 911-5-1A ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel